

DEGRIBOIS

DÉGRISANT RÉNOVATEUR DU BOIS



PRÉSENTATION

DEGRISBOIS est un dégrisant rénovateur du bois, spécialement élaboré pour éliminer le grisaillement associé au vieillissement du bois. **DEGRISBOIS** permet de nettoyer les bois dégradés par les UV et les intempéries, pour rendre l'aspect d'origine du bois. Il s'applique aux essences de chêne, sapin, bois exotiques...

DOMAINES D'APPLICATION

DEGRISBOIS s'applique sur les poteaux, poutres, bardages, terrasses, portails, meubles... Il est destiné aux entreprises de menuiserie, ébénisterie, peinture, nettoyage.

DOSAGE

Agiter avant emploi. Diluer **DEGRISBOIS** à raison de 1 volume pour 1 à 3 volumes d'eau. Laisser agir 5 à 10 minutes. Accompagner le traitement d'une action mécanique si besoin, de façon à favoriser la pénétration du produit dans l'épaisseur du bois. Laver abondamment à l'eau. Recommencer l'opération si nécessaire. Après séchage, les parties traitées peuvent être vernies, peintes...

CONSOMMATION MOYENNE : 5 à 6 m² au litre.

MODE D'EMPLOI

Ne pas traiter les bois pourris ou le bois de plaquage. Sur grande surface, travailler par petites zones pour laisser agir le produit toujours un temps identique. Pensez à protéger les surfaces qui ne seront pas traitées. Nettoyer les outils à l'eau.

CARACTÉRISTIQUES PHYSICO-CHIMIQUES

Etat physique	: Liquide
Couleur	: Incolore
Odeur	: Inodore
pH	: 1
Masse volumique	: 1.25 ± 0.01 kg/dm ³
Solubilité	: Hydrosoluble

TOUTES NOS FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ SONT DISPONIBLES SUR SIMPLE DEMANDE

DEGRIBOIS

STOCKAGE

Stocker dans son emballage d'origine, dans un endroit abrité du soleil, sec et ventilé. Garder les conteneurs fermés hors de leur utilisation. Protéger du gel. Conserver à température comprise entre +5 et +30°C. Conservation : 12 mois.

SÉCURITÉ

Se reporter à la fiche de données de sécurité.

Pictogramme de danger :



GHS05

Mention d'avertissement :

DANGER

Identificateur du produit :

607-006-00-8

ACIDE OXALIQUE

Mentions de danger et informations additionnelles sur les dangers :

H314

Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

Conseils de prudence - Généraux :

P101

En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette. P102

Tenir hors de portée des enfants.

P103

Lire l'étiquette avant utilisation.

Conseils de prudence - Prévention :

P260

Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols. P264 Se laver ... soigneusement après manipulation.

P280

Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

TOUTES NOS FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ SONT DISPONIBLES SUR SIMPLE DEMANDE

DEGRIBOIS

Conseils de prudence - Intervention :

P301 + P330 + P331 EN CAS D'INGESTION: rincer la bouche. **NE PAS** faire vomir.

P303 + P361 + P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher.

P304 + P340 EN CAS D'INHALATION: transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.

P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

P321 Traitement spécifique (consulter un médecin avec la fiche de données de sécurité de ce produit).

P363 Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

Conseils de prudence - Stockage :

P405 Garder sous clef.

Conseils de prudence - Elimination :

P501 Éliminer le contenu/récipient dans une décharge agréée.

RESPONSABILITÉ ET GARANTIE

Les informations contenues dans la présente notice sont fournies en toute bonne foi et se fondent sur nos connaissances et résultats d'essais effectués dans un souci constant d'objectivité.

Elles ne peuvent cependant, en aucun cas, être considérées comme apportant une garantie ni comme engageant notre responsabilité en cas d'application défectueuse, puisque la manipulation et la mise en œuvre de notre produit échappe à notre contrôle. Il appartient à l'utilisateur de s'assurer par des essais préalables que le produit convient parfaitement à l'usage auquel il le destine. Notre garantie ne saurait excéder le remplacement d'un produit reconnu défectueux dans un délai d'une année après sa livraison.